

DÉLIBÉRATION

N° 20181220-27

Thiers Dore et Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants:

52

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIFRS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s avant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS 2018-2023 : DEMANDE DE CONTRIBUTIONS

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

AR PREFECTURE

063-200070712-20181220-20181220_27-DE

Regu le 07/01/2019

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU);

Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n° 063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;

La rapporteure expose au Conseil Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de Communes a reçu 2 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Fatiha BOUTOUCEF	РО	47 avenue Béranger	9 559,00 €	précarité énergétique	500,00€
Ammar HABCHII	PO	121 rue Rouget de l'Isle	5 105,00 €	précarité énergétique	500,00 €
R ansiett (2011	TOTAL		6 566,25 €		1 000,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites cidessus, pour un montant de 1 000.00 €,
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux.

TOTAL VOTANTS: 52
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 52

Conseillers présents : 49 Pour : 52 Représentés: 3

Contre:

Le Président,

Non-participation :

Abstentions :

1/9.3

Pour ampliation certifiée conforme,

1

Tony BERNARD, Maire de Châteldon